



EXPLORATION BRUNSWICK INC.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

**Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les
30 septembre 2024 et 2023**

En dollars canadiens

Non audités

AVIS DE NON-VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

En vertu du Règlement 51-102, partie 4, paragraphe 4.3 (3) (a), si un vérificateur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires résumés, ceux-ci doivent être accompagnés d'un avis indiquant que les états financiers n'ont pas été vérifiés par un auditeur.

Les états financiers intermédiaires résumés non audités ci-joints d'Exploration Brunswick inc. ont été préparés par la direction de la Société, qui en assume la responsabilité.

L'auditeur indépendant de la Société n'a pas effectué un examen des présents états financiers conformément aux normes établies par les Comptables professionnels agréés du Canada pour l'examen des états financiers intermédiaires par l'auditeur d'une entité.

Exploration Brunswick inc.

États résumés de la situation financière

<i>(en dollars canadiens)</i>	30 septembre 2024 (non audités)	31 décembre 2023 (audités)
	\$	\$
ACTIFS		
<u>Courants</u>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	2 247 824	12 194 726
Crédit d'impôts miniers à recevoir	1 755 626	778 926
Taxes de vente à recevoir	445 148	163 651
Charges payées d'avance et dépôts	369 841	322 428
Autres débiteurs	104 713	36 473
	4 923 152	13 496 204
<u>Non courants</u>		
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 5)	15 102 582	10 098 910
Actifs incorporels	29 748	40 509
Actifs au titre de droits d'utilisation	12 750	51 000
TOTAL DES ACTIFS	20 068 232	23 686 623
PASSIFS		
<u>Courants</u>		
Comptes fournisseurs et frais courus	2 066 602	1 079 475
Prime différée sur les actions accréditives (note 6)	-	312 863
Obligations locatives	12 750	51 000
TOTAL DES PASSIFS	2 079 352	1 443 338
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	51 112 727	49 732 052
Bons de souscription	3 115 120	3 154 271
Options d'achat d'actions	2 396 713	1 414 088
Surplus d'apport	2 539 929	2 539 929
Déficit	(41 175 609)	(34 597 055)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	17 988 880	22 243 285
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	20 068 232	23 686 623

Continuité d'exploitation (note 1)
Engagements et éventualités (note 15)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

/s/ Robert Wares

Robert Wares, président du conseil

/s/ Killian Charles

Killian Charles, président et
chef de la direction

Exploration Brunswick inc. États résumés des résultats et du résultat global

<i>(non audités, en dollars canadiens)</i>	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Charges				
Charges administratives (note 11)	452 042	583 644	2 299 439	1 827 369
Charge d'intérêt	-	-	-	31 554
Rémunération fondée sur des actions (note 9)	248 020	332 924	850 707	489 963
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 5)	3 272 930	904 232	3 986 757	1 284 973
Amortissement d'équipement et d'actifs incorporels	6 186	7 924	18 566	22 205
Produits d'intérêts	(21 095)	(168 833)	(264 052)	(477 186)
Perte nette et perte globale avant impôt	(3 958 083)	(1 659 891)	(6 891 417)	(3 178 878)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	-	346 804	312 863	630 663
Perte nette et perte globale	(3 958 083)	(1 313 087)	(6 578 554)	(2 548 215)
Par action ordinaire (note 10)				
De base et diluée – activités poursuivies	(0,02)	(0,01)	(0,03)	(0,01)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base et dilué	197 869 807	187 966 790	195 822 016	183 795 784

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Exploration Brunswick inc.
États résumés des capitaux propres
Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2024 et 2023
(non audités, en dollars canadiens, exception faite du nombre d'actions)

	Actions ordinaires émises et en circulation	Capital-actions	Bons de souscription	Options d'achat d'actions	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	Nombre	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2024	194 075 136	49 732 052	3 154 271	1 414 088	2 539 929	(34 597 055)	22 243 285
Acquisition de propriétés minières (notes 5 et 15)	3 187 500	1 201 875	-	-	-	-	1 201 875
Bons de souscription exercés (note 8)	607 171	178 800	(39 151)	-	-	-	139 649
Rémunération fondée sur des actions (note 9)	-	-	-	982 625	-	-	982 625
Perte nette et perte globale	-	-	-	-	-	(6 578 554)	(6 578 554)
Solde au 30 septembre 2024	197 869 807	51 112 727	3 115 120	2 396 713	2 539 929	(41 175 609)	17 988 880
Solde au 1^{er} janvier 2023	173 126 071	33 655 545	1 274 117	622 460	2 539 929	(28 045 138)	10 046 913
Acquisition de propriétés minières (note 5)	1 124 100	889 875	-	-	-	-	889 875
Frais d'émission d'actions suivant l'acquisition de propriétés minières	-	-	-	-	-	(57 779)	(57 779)
Unités émises dans le cadre d'un placement privé par l'entremise d'un courtier (note 7)	8 823 530	5 952 223	1 547 778	-	-	-	7 500 001
Frais d'émission d'unités d'actions	-	-	149 251	-	-	(897 037)	(747 786)
Unités émises dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire (note 7)	2 448 472	1 656 827	424 374	-	-	-	2 081 201
Frais d'émission d'unités dans le cadre d'un placement privé	-	-	3 366	-	-	(85 536)	(82 170)
Règlement de débetures convertibles	444 444	333 333	-	-	-	-	333 333
Frais d'émission d'actions suivant le règlement de débetures convertibles	-	-	-	-	-	(2 671)	(2 671)
Bons de souscription exercés (note 8)	2 009 684	1 122 015	(241 572)	-	-	-	880 443
Rémunération fondée sur des actions (note 9)	-	-	-	556 968	-	-	556 968
Perte nette et perte globale	-	-	-	-	-	(2 548 215)	(2 548 215)
Solde au 30 septembre 2023	187 976 301	43 609 818	3 157 314	1 179 428	2 539 929	(31 636 376)	18 850 113

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Exploration Brunswick inc. États résumés des flux de trésorerie

<i>(non audités, en dollars canadiens)</i>	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2024	2023
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Perte nette	(6 578 554)	(2 548 215)
Ajustements		
Rémunération fondée sur des actions (note 9)	850 707	489 963
Amortissement d'actifs incorporels	18 566	22 205
Intérêts hors caisse sur la débenture convertible	-	31 554
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(312 863)	(630 660)
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 5)	3 986 757	1 284 973
Variations des éléments du fonds de roulement (note 13)	(683 274)	(404 989)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(2 718 661)	(1 755 169)
Activités d'investissement		
Investissements en actifs d'exploration et d'évaluation	(7 419 444)	(5 299 504)
Augmentation des placements à court terme	-	(769 420)
Crédits remboursables reçus	59 359	50 500
Investissements en actifs incorporels	(7 805)	(28 199)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(7 367 890)	(6 046 623)
Activités de financement		
Émission d'unités dans le cadre d'un placement privé (note 7)	-	7 500 001
Émission d'unités dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire (note 7)	-	2 081 201
Frais d'émission d'actions	-	(902 108)
Bons de souscription exercés (note 8)	139 649	880 443
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	139 649	9 559 537
Diminution (augmentation) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(9 946 902)	1 757 745
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	12 194 726	8 053 328
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	2 247 824	9 811 073

Renseignements complémentaires (note 13)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Exploration Brunswick inc. (la « Société » ou « BRW ») est principalement engagée dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Située au Canada, BRW est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). L'adresse du siège social de la Société est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec), Canada.

La Société est cotée à la Bourse de croissance de Toronto (« TSXV ») sous le symbole « BRW ». Les actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires ») sont aussi négociées sur l'OTCQB Venture Market, un marché boursier américain exploité par OTC Markets Group Inc. de New York, sous le symbole « BRWXF ». La Société se concentre sur l'exploration et le développement de propriétés aurifères et de métaux de transition énergétique au Canada.

Jusqu'à ce qu'il soit déterminé que les propriétés contiennent des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées de manière économique, elles sont classées comme propriétés d'exploration et d'évaluation. La recouvrabilité des dépenses d'exploration et d'évaluation reportées dépend de la découverte de réserves et de ressources économiquement récupérables; de l'obtention et du maintien du titre et de l'intérêt bénéficiaire dans les propriétés; de la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, l'évaluation et le développement de ses propriétés; et de l'obtention de certaines approbations gouvernementales ou du produit de la cession des propriétés. Des changements dans les conditions futures pourraient nécessiter une dépréciation importante de la valeur comptable des dépenses d'exploration et d'évaluation reportées. Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le titre de ses propriétés minières sur lesquelles elle mène actuellement des activités d'exploration et d'évaluation, conformément aux normes de l'industrie pour le stade actuel d'exploration et d'évaluation de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de la Société. Le titre de propriété peut être soumis à des accords antérieurs non enregistrés et être non conforme aux exigences réglementaires.

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés sur la base des principes comptables applicables à la continuité de l'exploitation, qui prévoit la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des affaires à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité est appropriée, la direction de la Société (« la direction ») tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information. Au 30 septembre 2024, la Société avait un fonds de roulement de 2 843 800 \$ (incluant un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 2 247 824 \$), un déficit accumulé de 41 175 609 \$ et avait subi une perte de 6 578 554 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024. Comme la Société est au stade de l'exploration et de l'évaluation de ses projets, elle n'a enregistré aucun revenu d'exploitation et ne possède aucune source de flux de trésorerie d'exploitation.

Le fonds de roulement au 30 septembre 2024 ne sera pas suffisant pour répondre aux obligations, aux engagements et aux dépenses prévues de la Société jusqu'au 30 septembre 2025. La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes liées à des événements ou à des circonstances susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation tel que décrit au paragraphe précédent et par conséquent, sur le caractère approprié de l'utilisation des principes comptables applicables à la continuité d'exploitation. Les présents états financiers intermédiaires résumés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux charges et aux classifications du bilan qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

La capacité de la Société à poursuivre ses activités et à financer ses activités d'exploration prévues sur ses projets dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire à l'avenir. Toute insuffisance de financement peut être dorénavant comblée de plusieurs façons, y compris, mais sans s'y limiter, l'émission d'instruments de dette ou de capitaux propres. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction n'est pas en mesure d'obtenir un nouveau financement, la Société pourrait être incapable de poursuivre ses activités comme prévu, et les montants réalisés pour les actifs pourraient être moindres que les montants inscrits dans les présents états financiers consolidés.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation de certains instruments financiers, lesquels sont fondés sur leur juste valeur. En outre, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des informations relatives aux flux de trésorerie.

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément à la norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire* telle qu'elle est publiée par le Bureau international des normes comptables (*International Accounting Standards Board*). Ils n'incluent pas toutes les informations requises dans des états financiers annuels conformes aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*). Les états financiers intermédiaires résumés non audités devraient être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*).

Les états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux méthodes comptables adoptées dans les plus récents états financiers annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société (le « conseil ») le 7 novembre 2024.

3. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

La préparation des états financiers exige que la direction de la Société émette des jugements, des estimations et des hypothèses sur les montants déclarés des actifs et des passifs, et sur les montants déclarés des charges. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur l'expérience historique et sur divers autres facteurs jugés raisonnables dans les circonstances, dont les résultats constituent la base des jugements sur les valeurs comptables des actifs et des passifs qui ne sont pas facilement apparents à partir d'autres sources. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents. Les jugements, estimations et hypothèses comptables critiques sont les mêmes que ceux qui figurent dans nos derniers états financiers annuels audités.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
	\$	\$
Trésorerie	847 824	1 244 726
Équivalents de trésorerie	1 400 000	10 950 000
	<u>2 247 824</u>	<u>12 194 726</u>

Les équivalents de trésorerie au 30 septembre 2024 se composent de dépôts à terme rachetables portant intérêt à un taux moyen pondéré de 4,7 % avec diverses échéances jusqu'en novembre 2024.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La Société a engagé les coûts suivants sur ses actifs d'exploration et d'évaluation :

Propriété	Solde au 1 ^{er} janvier 2024	Ajouts	Dépréciation/ Crédits d'impôt	Solde au 30 septembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Québec (note 5(a))				
Projet Pontiac Lithium				
Droits miniers	54 261	-	-	54 261
	<u>54 261</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>54 261</u>
Projet North Shore Lithium				
Droits miniers	47 599	-	-	47 599
	<u>47 599</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>47 599</u>
Projet Mirage				
Droits miniers	1 530 781	122 233	(1 002 210)	650 804
Dépenses d'exploration	2 292 583	6 862 379	(976 700)	8 178 262
	<u>3 823 364</u>	<u>6 984 612</u>	<u>(1 978 910)</u>	<u>8 829 066</u>
Propriétés Mythril et Elrond				
Droits miniers	162 994	-	(162 994)	-
Dépenses d'exploration	397 777	403 646	(801 423)	-
	<u>560 771</u>	<u>403 646</u>	<u>(964 417)</u>	<u>-</u>
Propriétés Anatacau et PLEX				
Droits miniers	991 480	1 155 520	-	2 147 000
Dépenses d'exploration	2 135 987	269 780	-	2 405 767
	<u>3 127 467</u>	<u>1 425 300</u>	<u>-</u>	<u>4 552 767</u>
Autres propriétés au Québec				
Droits miniers	456 841	70 481	-	527 322
Dépenses d'exploration	311 239	16 313	-	327 552
	<u>768 080</u>	<u>86 794</u>	<u>-</u>	<u>854 874</u>
Ontario (note 5(b))				
Projet Hearst				
Droits miniers	13 254	-	(13 254)	-
Dépenses d'exploration	143 525	-	(143 525)	-
	<u>156 779</u>	<u>-</u>	<u>(156 779)</u>	<u>-</u>
Autres propriétés en Ontario				
Droits miniers	129 426	-	(129 426)	-
Dépenses d'exploration	286 282	5 232	(291 514)	-
	<u>415 708</u>	<u>5 232</u>	<u>(420 940)</u>	<u>-</u>
Nouvelle-Écosse (note 5(c))				
Droits miniers	37 750	620	(38 370)	-
Dépenses d'exploration	86 580	28 621	(115 201)	-
	<u>124 330</u>	<u>29 241</u>	<u>(153 571)</u>	<u>-</u>
Nouveau-Brunswick (note 5(d))				
Droits miniers	36 650	33 076	(69 726)	-
Dépenses d'exploration	244 871	147 928	(392 799)	-
	<u>281 521</u>	<u>181 004</u>	<u>(462 525)</u>	<u>-</u>
Saskatchewan (note 5(e))				
Droits miniers	53 939	-	(53 939)	-
Dépenses d'exploration	685 091	41	(685 132)	-
	<u>739 030</u>	<u>41</u>	<u>(739 071)</u>	<u>-</u>
Terre-Neuve (note 5(f))				
Droits miniers	-	18 525	(18 525)	-
Dépenses d'exploration	-	128 076	(128 076)	-
	<u>-</u>	<u>146 601</u>	<u>(146 601)</u>	<u>-</u>
Groenland (note 5(g))				
Droits miniers	-	23 828	-	23 828
Dépenses d'exploration	-	740 187	-	740 187
	<u>-</u>	<u>764 015</u>	<u>-</u>	<u>764 015</u>
Résumé				
Droits miniers	3 514 975	1 424 283	(1 488 444)	3 450 814
Dépenses d'exploration	6 583 935	8 602 203	(3 534 370)	11 651 768
	10 098 910	10 026 486	(5 022 814)	15 102 582

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

(a) Québec

Projet Pontiac Lithium : En mars 2022, la Société a jalonné des claims répartis dans la partie sud de la région de l'Abitibi au Québec, regroupés sous le projet Pontiac Lithium. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 769 551 \$ à l'égard des coûts engagés sur cette propriété, se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

Projet North Shore Lithium : Le 19 avril 2022, la Société a annoncé l'acquisition ou l'option de claims (collectivement, le « projet North Shore Lithium ») sur la Côte-Nord du Québec (Québec). Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 358 820 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés, se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

Projet Mirage : En plus du jalonnement de claims dans la région de la Baie-James au Québec, le 5 janvier 2023, la Société a conclu une entente d'option avec Entreprises minières Globex (« Globex ») (tous les claims jalonnés et sous option formant le « projet Mirage »). Le projet Mirage comprenait une option sur le bloc de claims « Lac Escale » de Globex. Avec cette option, BRW pourrait acquérir une participation de 100 % dans ce bloc de claims en contrepartie de paiements totalisant 500 000 \$, la moitié en espèces et l'autre moitié en actions ordinaires (au prix minimum de 0,45 \$ par action ordinaire) sur une période de trois ans, selon les conditions suivantes :

- Un paiement de 50 000 \$ a été effectué en février 2023, 25 000 \$ en espèces et 25 000 \$ en actions ordinaires (41 667 actions ordinaires);
- Un paiement de 25 000 \$ a été effectué en juin 2023, 12 500 \$ en espèces et 12 500 \$ en actions ordinaires (14 824 actions ordinaires);
- Un paiement de 125 000 \$, le ou avant le premier anniversaire;
- Un paiement de 100 000 \$, le ou avant le deuxième anniversaire;
- Un paiement de 200 000 \$, le ou avant le troisième anniversaire;

Afin d'exercer cette option, BRW devra aussi réaliser des travaux d'un montant de 1 000 000 \$ sur une période de trois ans.

Suivant l'entière réalisation de cette entente d'option, BRW conclura une entente de redevances accordant à Globex une redevance brute sur les métaux (*Gross Metal Royalty* ou « GMR ») de 3 %, dont 1 % de la redevance GMR pourra être racheté par BRW pour la somme de 1 000 000 \$, résultant en une redevance GMR nette de 2 %. Cette redevance s'appliquera aussi à tout titre minier nouvellement jalonné par l'une ou l'autre des parties dans un rayon de 1 km du périmètre actuel des claims. À la première date entre le cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de cette entente de redevances ou 5 ans après avoir engagé des dépenses totalisant 4 000 000 \$, BRW commencera à verser à Globex une avance annuelle de 100 000 \$ de redevances, déductible de la redevance de production éventuelle.

Le 22 novembre 2023, BRW a versé tous les paiements en espèces résiduels (212 250 \$) et a émis 216 395 actions ordinaires (juste valeur de 212 500 \$) à Globex en lien avec l'option sur le projet Mirage. De plus, la Société a satisfait à l'exigence d'engager 1 000 000 \$ en dépenses d'exploration et a donc acquis une participation de 100 % dans ces claims.

Le 21 août 2023, BRW a annoncé une transaction avec 1Minerals Corp. (« 1Minerals »), modifiée le 29 septembre 2023 et approuvée par la TSXV le 19 décembre 2023 (l'« entente définitive »), pour acquérir certains claims contigus au projet Mirage, ainsi qu'un autre groupe de claims d'exploration régionale pour le lithium.

Les modalités de la transaction avec 1Minerals sont les suivantes :

- Transaction visant à acquérir une participation de 100 % dans les claims détenus par 1Minerals.
- Un paiement de 500 000 \$ en espèces a été complété au 31 décembre 2023.
- Paiements ultérieurs de 3 000 000 \$ en espèces, en actions ordinaires (au prix minimum de 0,66 \$ par action ordinaire) ou en une combinaison des deux, au gré de BRW, à la signature de l'entente définitive selon le calendrier suivant :

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

(a) Québec (suite)

Projet Mirage (suite)

- 500 000 \$ (587 554 actions ordinaires) ont été émis au 31 décembre 2023;
 - 500 000 \$ au premier anniversaire de la signature de l'entente définitive;
 - 500 000 \$ au deuxième anniversaire de la signature de l'entente définitive;
 - 750 000 \$ au troisième anniversaire de la signature de l'entente définitive;
 - 750 000 \$ au quatrième anniversaire de la signature de l'entente définitive.
- Paiements d'étape en espèces, selon le calendrier suivant :
 - 250 000 \$ suivant la publication d'une estimation de ressources minérales (« ERM »);
 - 750 000 \$ suivant la publication d'une étude économique préliminaire (« EEP »);
 - 1 250 000 \$ suivant la publication d'une étude de faisabilité positive (« EF »).
 - Redevance brute de 3 % sur les ventes de concentré de spodumène, dont le premier 1 % pourra être racheté pour la somme de 1 000 000 \$ et le deuxième 1 % pourra être racheté pour la somme de 3 000 000 \$.

Le 15 octobre 2024, la Société a avisé 1Minerals que BRW avait décidé de mettre fin à ses activités d'exploration et d'évaluation sur ces propriétés. Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 1 002 210 \$ à l'égard des coûts engagés sur cette propriété, se rapportant à des secteurs déterminés où la Société a décidé de cesser les activités d'exploration et d'évaluation.

Propriétés Mythril et Elrond : Le 22 novembre 2022, la Société a signé une entente d'option avec Exploration Midland inc. (« Midland ») afin d'acquérir une participation maximale de 85 % dans les propriétés Mythril et Elrond (les « propriétés Midland »), situées dans la région de la Baie-James au Québec. La première partie de l'option permet à BRW d'acquérir une participation initiale de 50 % dans le potentiel en minéraux rares des propriétés (à l'exclusion des métaux de base et précieux) en contrepartie de paiements totalisant 500 000 \$ en espèces et en actions ordinaires sur une période de trois ans selon les modalités suivantes :

- Des paiements totalisant 75 000 \$ en espèces et 111 044 actions ordinaires (juste valeur de 75 000 \$) ont été versés au 30 septembre 2024.
- Un paiement de 140 000 \$, la moitié en actions ordinaires, le ou avant le deuxième anniversaire;
- Un paiement de 210 000 \$ en actions ordinaires, le ou avant le troisième anniversaire;

Afin d'exercer la première option pour la participation initiale de 50 %, BRW devra financer un montant global de 1 500 000 \$ en travaux d'exploration conformément au calendrier suivant :

- Un engagement ferme de 300 000 \$ a été complété avant le premier anniversaire;
- Un montant global de 600 000 \$ a été complété avant le deuxième anniversaire;
- Un montant global de 1 500 000 \$, le ou avant le troisième anniversaire.

La deuxième partie de l'option permet à BRW d'acquérir une participation additionnelle de 35 % dans ces propriétés en contrepartie de paiements totalisant 200 000 \$ en espèces ou en actions ordinaires sur une période de deux ans suivant l'exercice de la première option selon les conditions suivantes :

- Un montant de 100 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux, au choix de BRW, le ou avant le premier anniversaire de l'exercice de la première option;
- Un montant de 100 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux, au choix de BRW, le ou avant le deuxième anniversaire de l'exercice de la première option.

Afin d'exercer la deuxième option, BRW devra financer un montant global de 2 000 000 \$ en travaux d'exploration conformément au calendrier suivant :

- Un montant global de 1 000 000 \$, le ou avant le premier anniversaire de l'exercice de la première option;
- Un montant global de 2 000 000 \$, le ou avant le deuxième anniversaire de l'exercice de la première option.

Les actions ordinaires qui seront émises par la Société en contrepartie de cette entente d'option seront soumises à une valeur minimale de 0,24 \$ par action ordinaire, sans valeur maximale. À la signature de la deuxième option, BRW conservera un droit de premier refus (« DPR ») à l'égard de la participation de 15 % de Midland.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

(a) Québec (suite)

Le 15 octobre 2024, la Société a avisé Midland que BRW avait décidé de mettre fin à ses activités d'exploration et d'évaluation sur ces propriétés. Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 964 417 \$ à l'égard des coûts engagés sur cette propriété, se rapportant à des secteurs déterminés où la Société a décidé de cesser les activités d'exploration et d'évaluation.

Propriétés Anatacau et PLEX : Le 28 novembre 2022, la Société a annoncé la signature d'une entente avec Osisko Baie-James S.E.N.C. (« Osisko BJ »), une société affiliée d'Osisko Développement Corp. (« ODEV »), en vue d'acquérir une participation de 90 % dans la propriété Anatacau (l'« option Anatacau »). Le 5 décembre 2022, BRW a annoncé qu'elle avait bonifié l'option Anatacau (l'« entente d'option bonifiée ») afin d'acquérir également une participation de 90 % dans le projet PLEX, également situé dans la région de la Baie-James au Québec. L'entente d'option bonifiée a été signée le 1^{er} mars 2023 et approuvée par la TSXV le 14 juin 2023 (la « date d'effet »).

L'entente d'option bonifiée permet à BRW d'acquérir une participation de 90 % dans les projets Anatacau et PLEX en contrepartie de 8 000 000 actions ordinaires sur une période de deux ans selon les conditions suivantes :

- Un paiement initial de 1 000 000 actions ordinaires (juste valeur de 790 000 \$) a été complété en juin 2023;
- Un paiement de 3 000 000 actions ordinaires a été complété en juin 2024 (juste valeur de 1 155 000 \$);
- Une tranche de 4 000 000 actions ordinaires, le ou avant le deuxième anniversaire de la date d'effet.

Afin d'exercer cette option, BRW devra réaliser des travaux d'un montant de 6 000 000 \$ selon le calendrier suivant :

- Un montant global de 1 000 000 \$ complété avant le premier anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 2 000 000 \$ complété avant le deuxième anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 4 000 000 \$ complété avant le troisième anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 6 000 000 \$ complété avant le quatrième anniversaire de la date d'effet.

À la signature de cette option, BRW conservera un DPR à l'égard de la participation de 10 % d'Osisko BJ. De plus, Osisko BJ ne sera pas tenue de financer sa part au prorata du budget d'exploration suivant l'exercice de cette option et jusqu'à la construction d'une mine.

Le 21 août 2023, BRW a annoncé une transaction avec ODEV par l'entremise d'Osisko BJ, dans le cadre de laquelle la Société a l'option d'acquérir une participation indivise de 75 % dans 8 claims situés dans le secteur immédiat du projet Mirage, aux conditions suivantes :

- Transaction offrant l'option d'acquérir une participation de 75 % dans des claims détenus par Osisko BJ;
- La participation résiduelle d'Osisko BJ (25 %) sera passive jusqu'à une décision finale de construction;
- Cette option pourra être exercée en parallèle à la réalisation de l'entente d'option existante entre Exploration Brunswick et Osisko BJ couvrant l'option d'acquérir une participation de 90 % dans les projets PLEX et Anatacau.

Autres propriétés au Québec :

La Société détient d'autres claims jalonnés qui présentent un potentiel pour le lithium dans la province de Québec. Les propriétés nouvellement jalonnées comprennent 538 claims (26 642 ha) situés au nord-ouest du lac Caniapiscou et au nord-est du projet Mirage et 511 claims (23 519 ha) situés à une distance de 20 à 90 km de la communauté de Kuujuuaq (Nunavik).

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2024 et 2023

(non auditées, en dollars canadiens)

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

(b) Ontario

Projet Hearst : Le 3 octobre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait jalonné et pris des options visant plusieurs blocs de claims près de Hearst en Ontario (le « projet Hearst »). Le groupe de claims inclut deux ententes d'option; l'entente d'option Lowther Pegmatite (signée le 21 septembre 2022) et l'option Lowther Régional (datée du 27 septembre 2022). L'entente d'option Lowther Pegmatite permettait à BRW d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété en contrepartie de paiements totalisant 735 000 \$ en espèces ou actions ordinaires et 1 000 000 \$ en dépenses d'exploration sur une période de quatre ans suivant la clôture de cette entente. Un paiement de 35 000 \$ en espèces a été versé en octobre 2022. L'entente d'option Lowther Régional permettait à BRW d'acquérir une participation de 100 % dans cette propriété en contrepartie de 300 000 \$ en espèces sur une période de deux ans suivant la clôture de cette entente. Un total de 100 000 \$ en espèces a été versé en octobre 2022.

Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 156 779 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés, se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

Autres propriétés en Ontario :

La Société détient d'autres claims jalonnés qui présentent un potentiel pour le lithium dans la province de l'Ontario. Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 420 940 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés, se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

(c) Nouvelle-Écosse

En mars 2022, la Société a jalonné plusieurs groupes de claims dans la partie centre-ouest de la Nouvelle-Écosse. En plus de ces groupes de claims, en juin 2022, BRW a acquis d'un prospecteur une participation de 100 % dans une propriété en contrepartie de paiements en espèces totalisant 15 000 \$ et 100 000 actions ordinaires (juste valeur de 22 000 \$). De plus, BRW a accordé une redevance de 2 % NSR sur ces claims dont la première moitié (1 %) peut être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$. Par ailleurs, dix claims supplémentaires (6 172 ha) ont été achetés auprès d'un prospecteur en contrepartie d'un paiement forfaitaire de 5 715 \$ dans le secteur New Ross. Trois claims (890 ha) ont été acquis par jalonnement sur carte près du secteur Caledonia dans l'est de la Nouvelle-Écosse.

Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 153 571 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés, se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

(d) Nouveau-Brunswick

En décembre 2021 et mars 2022, la Société a jalonné des claims dans la partie centrale et le sud-est du Nouveau-Brunswick. Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 462 525 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés, se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable (109 217 \$ durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023).

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

(e) Saskatchewan

Le 17 janvier 2023, la Société a annoncé le jalonnement de plusieurs groupes de claims en Saskatchewan et le 22 février 2023, BRW a signé une entente d'option visant le projet Hanson Lake, situé à environ 55 km à l'ouest de Creighton (Saskatchewan). L'entente d'option permettait à BRW d'acquérir une participation de 100 % dans le projet Hanson Lake de Searchlight Resources Inc. (« SRI ») en contrepartie de paiements totalisant 735 000 \$ sur une période de quatre ans. Le montant total est payable en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux (au gré de BRW, sous réserve d'un minimum de 25 % en espèces). Un paiement de 35 000 \$ (8 750 \$ en espèces et l'émission de 26 040 actions ordinaires) a été complété en mars 2023.

Le 20 février 2023, la Société a signé une entente d'option avec Eagle Plains Resources Ltd (« EPL ») afin d'acquérir trois claims miniers adjacents au projet Hanson Lake. Cette entente d'option permettait à BRW d'acquérir une participation de 100 % dans les claims miniers en contrepartie de paiements totalisant 70 000 \$ sur une période de deux ans. Le montant total a été payable en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux, au gré de BRW. Un paiement initial de 25 000 \$ (29 069 actions ordinaires) a été complété en mars 2023. La Société a avisé SRI et EPL que BRW avait décidé de mettre fin à ses activités d'exploration et d'évaluation sur ces propriétés. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 200 028 \$ à l'égard des coûts engagés sur cette propriété, se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims ou soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation.

Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024, la Société a décidé de mettre fin à ses activités d'exploration et d'évaluation et, par conséquent, BRW a comptabilisé une charge de dépréciation de 739 071 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés.

(f) Terre-Neuve

Durant l'exercice, la Société a jalonné 55 licences (7 051 ha) situées près et entre les secteurs de Cartwright et de Port Hope Simpson dans le sud-est du Labrador.

Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 146 601 \$ à l'égard des coûts engagés sur cette propriété, se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

(g) Groenland

La propriété au Groenland est constituée d'une licence d'exploration minière proposée formée de cinq blocs (49 562 ha), situés à une distance de 90 km de Nuuk (Groenland).

6. PRIME DIFFÉRÉE SUR LES ACTIONS ACCRÉDITIVES

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
	\$	\$
Solde au début de la période	312 863	671 108
Passif lié aux actions accréditatives émises	-	360 538
Renversement du passif lié aux actions accréditatives	(312 863)	(718 783)
Solde à la fin de la période	-	312 863

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

7. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé :

Nombre illimité d'actions ordinaires, avec droit de vote et participatives, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, sans valeur nominale, pouvant être émises en série

Activités de financement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 :

- Le 9 mars 2023, la Société a clôturé un placement privé par voie de prise ferme (« le financement de mars ») pour un produit brut global de 7 500 001 \$. Dans le cadre du financement de mars, la Société a vendu 8 823 530 unités au prix de 0,85 \$ par unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,25 \$ à tout moment au plus tard le 9 mars 2026.

Le produit brut du financement de mars a été réparti entre les actions ordinaires (5 952 223 \$) et les bons de souscription (1 547 778 \$), selon l'approche de la juste valeur respective. En contrepartie de leurs services en lien avec le financement de mars, les preneurs fermes ont reçu 264 705 bons de souscription de courtage (chacun, un « bon de souscription de courtage »). Chaque bon de souscription de courtage confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,85 \$ à tout moment au plus tard le 9 mars 2026. La juste valeur de ces bons de souscription et de ces bons de souscription de courtage a été déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes en utilisant les hypothèses pondérées suivantes :

Prix d'exercice des bons de souscription	1,23 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	0,92 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,53 %
Durée de vie prévue des bons de souscription	3 ans
Volatilité annualisée prévue	90 %
Taux de dividende	-
Juste valeur par bon de souscription/bon de souscription de courtage	0,48 \$

En lien avec le financement de mars, les frais d'émission d'actions ont totalisé 897 037 \$, ce qui inclut la juste valeur des bons de souscription de courtage de 149 251 \$.

- Le 24 mars 2023, la Société a clôturé la première tranche d'un placement privé sans intermédiaire pour un produit brut global de 1 493 701 \$, consistant en l'émission de 1 757 295 unités au prix de 0,85 \$ par unité. Le 31 mars 2023, BRW a clôturé la deuxième tranche d'un placement privé sans intermédiaire pour un produit brut totalisant 587 500 \$, consistant en l'émission de 691 177 unités au prix de 0,85 \$ par unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,25 \$ pour une période de 36 mois suivant la date de clôture de ces financements.

Le produit brut des financements a été réparti entre les actions ordinaires (1 656 827 \$) et les bons de souscription (424 374 \$), selon l'approche de la juste valeur respective. En contrepartie de leurs services en lien avec ces financements, 7 500 bons de souscription de rémunération (chacun, un « bon de souscription de rémunération ») ont été émis. Chaque bon de souscription de rémunération confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,85 \$ à tout moment au plus tard le 24 mars 2026.

La juste valeur de ces bons de souscription et de ces bons de souscription de rémunération a été déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes en utilisant les hypothèses pondérées suivantes :

Prix d'exercice des bons de souscription	1,25 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	0,88 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,53 %
Durée de vie prévue des bons de souscription	3 ans
Volatilité annualisée prévue	90 %
Taux de dividende	-
Juste valeur par bon de souscription/bon de souscription de rémunération	0,45 \$

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

7. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Activités de financement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (suite) :

En lien avec ces placements, les frais d'émission d'actions ont totalisé 85 536 \$, ce qui inclut la juste valeur des bons de souscription de rémunération de 3 367 \$.

Le 17 novembre 2023, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire (le « placement ») pour un produit brut global de 5 700 001 \$ provenant de la vente de :

- 1 519 057 actions ordinaires vendues à des investisseurs québécois à titre d'« actions accréditives » au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada (la « Loi de l'impôt ») et de la Loi sur les impôts du Québec (chacune, une « action accréditive québécoise ») au prix de 1,15 \$ par action accréditive québécoise pour un produit brut de 1 746 916 \$; et
- 3 593 714 actions ordinaires vendues à des investisseurs canadiens à titre d'« actions accréditives » au sens de la Loi de l'impôt (chacune, une « action accréditive nationale ») au prix de 1,10 \$ par action accréditive nationale pour un produit brut de 3 953 085 \$.

En lien avec le placement, les frais d'émission d'actions ont totalisé 329 355 \$. Un montant de 360 538 \$ (net des frais d'émission d'actions de 22 178 \$) a été alloué à la prime différée sur les actions accréditives (note 6).

8. BONS DE SOUSCRIPTION

Le tableau suivant présente l'activité liée aux bons de souscription :

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	9 811 175	0,44
Émis	5 908 204	1,23
Exercés	(2 043 255)	0,43
Solde au 31 décembre 2023	13 676 124	0,78
Exercés	(607 171)	0,23
Solde au 30 septembre 2024	13 068 953	0,81

9. OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

La Société a adopté un régime de rémunération fondée sur des actions (le « régime ») en vertu duquel le conseil peut attribuer des options d'achat d'actions (les « options ») aux administrateurs, aux membres du personnel et aux consultants. Le 8 mai 2024, le conseil a approuvé une modification au régime afin d'augmenter le nombre d'actions ordinaires réservées pour émission en vertu du régime, de 13 000 000 à 19 400 000. Le tableau suivant présente l'activité liée aux options :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	6 900 000	0,25
Attribuées	2 400 000	0,83
Exercées	(100 000)	0,21
Solde au 31 décembre 2023	9 200 000	0,40
Attribuées	2 845 000	0,60
Échues	(500 000)	0,48
Abandonnées	(25 000)	0,60
Solde au 30 septembre 2024	11 520 000	0,45
Options pouvant être exercées au 30 septembre 2024	5 741 670	0,31

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

9. OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS (suite)

Le 2 février 2024, la Société a octroyé des options aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants, leur permettant d'acquies un total de jusqu'à 2 845 000 actions ordinaires. Les options attribuées sont assujetties à une période d'acquisition des droits de trois ans et sont valides pour une période de cinq ans, à un prix d'exercice de 0,60 \$ par action ordinaire.

La Société a déterminé la juste valeur des options selon la méthode d'évaluation de Black-Scholes. La volatilité a été déterminée en fonction des données historiques sur les actions ordinaires sur la durée de vie moyenne prévue des options. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour évaluer les options :

Prix des actions	0,55 \$
Prix d'exercice	0,60 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,45 %
Volatilité prévue	90,0 %
Taux de dividende	-
Durée de vie prévue	5,0 ans
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	0,38 \$

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2024, les charges de rémunération fondée sur des actions se sont élevées à 293 010 \$ (387 775 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023), dont un montant de 248 020 \$ a été comptabilisé à l'état des résultats pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2024 (332 924 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023) et un montant de 44 990 \$ a été capitalisé dans les actifs d'exploration et d'évaluation (54 851 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023). Un crédit compensatoire est comptabilisé dans le surplus d'apport.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024, les charges de rémunération fondée sur des actions se sont élevées à 982 625 \$ (556 968 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023), dont un montant de 850 707 \$ a été comptabilisé à l'état des résultats pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2024 (489 963 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023) et un montant de 131 918 \$ a été capitalisé dans les actifs d'exploration et d'évaluation (67 005 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023). Un crédit compensatoire est comptabilisé dans le surplus d'apport.

10. PERTE NETTE PAR ACTION ORDINAIRE

En raison de la perte nette des activités poursuivies pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2024 et 2023, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives (notes 8 et 9) sont considérées comme ayant un effet antidilutif, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action pour ces périodes.

11. CHARGES ADMINISTRATIVES

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Salaires	210 907	193 402	767 459	614 307
Relations avec les investisseurs	91 040	118 186	574 888	416 788
Honoraires professionnels	52 756	112 189	528 091	389 896
Frais de bureau	60 207	43 954	190 459	140 655
Déplacements	37 132	24 940	153 566	112 419
Frais réglementaires	-	90 973	84 976	153 304
Total	452 042	583 644	2 299 439	1 827 369

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

12. PARTIES LIÉES

Les transactions et les soldes entre parties liées, qui ne sont pas divulgués ailleurs, sont résumés ci-dessous :

Les principaux membres de la direction comprennent les administrateurs et les dirigeants de la Société. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2024 et 2023 :

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	159 250	95 000	476 250	283 750
Rémunération fondée sur des actions	206 845	300 151	708 845	416 151
	366 095	395 151	1 185 095	699 901

Durant les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2024 et 2023, la Société a procédé à des transactions avec certaines sociétés liées. Redevances Aurifères Osisko Ltée (« OGR ») et Ressources Falco Ltée (« Falco ») sont des parties liées puisqu'elles exercent une influence notable sur la Société en raison de dirigeants et d'administrateurs communs.

Durant les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2024, OGR a facturé des montants de 22 000 \$ et 65 000 \$, respectivement, en lien avec des services professionnels et la location d'espaces à bureaux (20 000 \$ et 61 000 \$, respectivement, pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023). Au 30 septembre 2024, un montant de 17 000 \$ est inclus dans les comptes fournisseurs et autres créditeurs (8 000 \$ au 31 décembre 2023).

Durant les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2024, des montants de 9 750 \$ et 29 250 \$, respectivement, ont été facturés par Falco pour des services professionnels (9 750 \$ et 29 250 \$ durant les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023). Au 30 septembre 2024, un montant de 7 500 \$ est inclus dans les comptes fournisseurs et autres créditeurs (4 000 \$ au 31 décembre 2023).

La direction est d'avis que ces transactions ont été réalisées dans les mêmes conditions que les transactions avec des parties non liées. Ces opérations ont été engagées dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

13. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES – ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :	Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2024	2023
	\$	\$
Taxes de vente et autres effets à recevoir	(349 737)	(292 862)
Charges payées d'avance et dépôts	(47 413)	(289 719)
Comptes fournisseurs et frais courus	(286 124)	177 592
	(683 274)	(404 989)

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

13. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES – ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Autres informations non divulguées ailleurs :	Neuf mois terminés les	
	2024	30 septembre 2023
	\$	\$
Dépenses liées aux actifs d'exploration et d'évaluation incluses dans les comptes fournisseurs et autres créditeurs		
Au début de la période	379 263	202 732
À la fin de la période	1 273 251	1 413 202
Frais d'émission d'actions inclus dans les comptes fournisseurs et autres créditeurs :		
Au début de la période	-	69 481
À la fin de la période	-	-

14. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Le tableau ce qui suit présente les actifs et les passifs financiers évalués à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, conformément à la hiérarchie de la juste valeur.

Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux basés sur l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie de la juste valeur comporte les niveaux suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques à la date de présentation de l'information;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif; et
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables (c'est-à-dire des données non observables).

15. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Actions accréditives

La Société est en partie financée par l'émission d'actions accréditives, et par conséquent, est engagée à mener des activités d'exploration minière. Ces règles fiscales prévoient également des délais pour effectuer les travaux d'exploration au plus tard à la première des dates suivantes :

- a. Deux ans après les placements en actions accréditives;
- b. Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux activités d'exploration.

En novembre 2023, la Société a reçu 5 700 001 \$ suite à l'émission d'actions accréditives pour lesquelles la Société a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2023. Au 30 septembre 2024, cet engagement avait été complété.

Rachat de redevances

La Société a signé une entente avec Sirios Resources (« Sirios »), approuvée par la TSXV le 11 avril 2024 (la « date d'approbation »), en vue de racheter une redevance NSR existante de 0,5 % sur certains claims du projet Mirage (le « rachat de redevance »).

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

15. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

Rachat de redevances (suite)

Le rachat de redevance sera réalisé selon les conditions suivantes :

- Un paiement de 50 000 \$ en espèces a été versé en avril 2024;
- Des paiements totalisant 25 000 \$ en espèces et 187 500 actions ordinaires (juste valeur de 46 875 \$) ont été versés au 30 septembre 2024;
- Calendrier additionnel de paiements en espèces, en actions ou en une combinaison des deux, à Sirius, comme suit :
 - Des paiements totalisant 25 000 \$ en espèces et 187 500 actions ordinaires (juste valeur de 48 750 \$) ont été versés en octobre 2024;
 - 100 000 \$, le ou avant l'anniversaire de neuf mois de la date d'approbation;

Les paiements prévus au calendrier sont assujettis aux contraintes suivantes :

- Minimum de 25 % en espèces;
- Le montant en actions ordinaires est calculé en se basant sur le cours moyen pondéré en fonction du volume (« CMPV ») sur les 10 jours précédant la date du paiement, sous réserve d'un cours minimum de 0,40 \$ par action.

Lorsque l'extraction minérale débutera sur les claims couverts par cette entente, la Société fera un autre paiement d'étape à Sirius de 250 000 \$ en espèces ou un montant en actions ordinaires (calculé en fonction du CMPV sur les 10 jours précédant la date du paiement, sous réserve d'un cours minimum de 0,40 \$ par action), ou en une combinaison des deux, au gré de la Société.